

## R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 17

Dont pouvoirs : 2

Date de la convocation : 31/08/2023

Date d'affichage : 11/09/2023

L'an **deux mil vingt trois, le sept septembre, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **THIBERVILLE, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, Mme Aurélie

BLONDEL.

Étaient absents non excusés : M. Philippe AMPOULIE, Mme Virginie THIERRY.

Procurations : Mme Marie-Françoise LARROQUELLE en faveur de M. José VAREA NAVARRO, Mme Aurélie BLONDEL en faveur de M. Stéphane GAMBIER.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : Mme Véronique CAREL.

**OBJET : Entretien des VMC et des systèmes d'extraction des cuisines : signature d'un contrat de maintenance (salle des fêtes et restaurant scolaire)**

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il convient de souscrire à un contrat pour l'entretien et le nettoyage des circuits d'extraction des buées grasses et des VMC pour les cuisines de la salle des fêtes et du restaurant scolaire.

La société SPENET de SAINT PIERRE EN AUGÉ (14) propose un contrat d'entretien annuel pour un montant de 2 340,00 € TTC.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (par 17 Voix Pour) décide :**

- de retenir l'offre de la société SPENET de SAINT PIERRE EN AUGÉ (14) s'élevant à 2 340 euros toutes taxes comprises.
- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat d'entretien (joint en annexe) avec la société SPENET de SAINT PIERRE EN AUGÉ (14) .

Les crédits nécessaires seront pris au compte 6156 (maintenance) de la section de fonctionnement et du budget COMMUNE.

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 11/09/2023

Pour extrait certifié conforme  
Le secrétaire de séance, Mme  
Véronique CAREL

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. Guy PARIS

